



# La Gazette de SAEL n°1

septembre 2008

## Une proposition pour améliorer les compétences professionnelles des enseignants de langues tout au long de leur carrière : l'accompagnement en ligne

Le [projet SAEL](#) a pour objectif de faciliter la mise en place de recommandations de politique linguistique visant à améliorer la qualité de l'enseignement des langues en Europe. Il s'attache pour cela à faciliter la création de sites d'accompagnement destinés aux enseignants de langues. De tels sites permettent en effet la diffusion auprès des enseignants des approches innovantes, des ressources et des informations qui leur permettront de faire progresser leur pratique.

## Un guide pratique à l'attention des décideurs

Le projet SAEL vise à produire un guide pratique rassemblant des propositions concrètes pour créer ou actualiser des sites destinés à accompagner le travail des enseignants de langues. Fondée sur des enquêtes auprès des décideurs et sur le terrain, sur l'observation et l'expérimentation de bonnes pratiques, la démarche s'apparente au benchmarking. Ces propositions seront modulables, de façon à pouvoir être adaptées aux différents contextes nationaux ou régionaux. Le guide SAEL s'adressera à tous ceux qui s'intéressent à la problématique de la formation et de l'information des enseignants de langue. Plus spécifiquement, il s'adressera à tous ceux qui, par leur fonction, ont la possibilité d'inspirer, d'orienter ou de mettre en œuvre des dispositifs permettant d'accompagner le travail des enseignants de langues.

## Un projet Comenius en trois étapes

Le projet SAEL est financé sur une durée de deux ans (2007-2009) dans le cadre du programme Comenius de la Commission européenne. Il réunit trois partenaires : le [CIEP](#) (France), pilote du projet, l'[ANIF](#) (Italie) et [Europees Platform](#) (Pays Bas).

Il se déroule en trois étapes :

1. Recueil d'analyse de données à partir de différents sites européens. Cette phase s'est achevée en septembre 2008.
2. Expérimentation des bonnes pratiques identifiées sur les sites du partenariat. Cette phase a été initiée en avril 2008 lors du [colloque ANIF](#) qui s'est tenu à Naples.
3. Rédaction et diffusion du guide auprès des décideurs de 32 pays (Les 27 pays de l'UE, les autres états faisant partie du programme Lifelong Learning de la Commission (Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie) ainsi que la Suisse.). Cette phase devrait être achevée en novembre 2009.



## Un séminaire final pour s'informer et échanger

Un séminaire se tiendra en France (CIEP, Sèvres) en octobre 2009. Il permettra de présenter les résultats obtenus au terme du projet et d'échanger sur l'accompagnement en ligne. Le programme définitif sera communiqué au printemps 2009 par l'intermédiaire de cette Gazette. Ce séminaire s'adressera aux décideurs des 32 pays concernés et plus spécifiquement :

- aux décideurs nationaux ou régionaux intervenant dans la formation des enseignants de langue
- aux décideurs nationaux ou régionaux intervenant dans la mise en œuvre des politiques linguistiques, un responsable de communication et de diffusion des innovations politiques et/ou pédagogiques
- aux responsables d'associations d'enseignants de langues
- aux responsables TICE nationaux ou régionaux
- aux responsables de sites Internet destiné au moins partiellement aux enseignants de langues

**Merci de diffuser cette Gazette à tous ceux qui vous paraissent susceptibles d'être intéressés par le projet SAEL !**

Pour plus d'information

Pour participer éventuellement au séminaire [contact\\_sael@ciep.fr](mailto:contact_sael@ciep.fr)

Pour recevoir la prochaine Gazette de SAEL

Pour vous désinscrire de cette liste de diffusion



---

Ce projet est financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette communication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues. Vos noms, prénoms et adresses de courriel font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer la liste de diffusion. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en vous adressant à [contact\\_sael@ciep.fr](mailto:contact_sael@ciep.fr) en mentionnant "Droit d'accès liste SAEL" comme objet de votre message, ou à défaut par courrier postal au Correspondant Informatique et Libertés du CIEP. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.